

Environnement

TRAITEMENT DES DÉCHETS

On enterre (plus ou moins) les poubelles...

Les conteneurs aériens en plastique ou en bois ont vécu. Désormais, les collectivités investissent dans des colonnes enterrées ou semi-enterrées, plus esthétiques... mais aussi plus chères.

« À Toulon, le premier conteneur enterré a été posé il y a 7 ans », indique Jean-Guy Di Giorgio, adjoint au maire chargé de la propreté et délégué communautaire. « Il s'agissait de pallier l'absence de locaux à poubelle dans les vieux immeubles du centre-ville. Ensuite, au fur et à mesure que l'on réhabilitait des espaces en centre-ville, on installait ce type de mobilier pour des raisons esthétiques. Même chose sur les plages du Maillou. » Au total, la ville de Toulon dispose aujourd'hui d'une trentaine de bacs enterrés. Au niveau du syndicat intercommunal de transport et de traitement des ordures ménagères de l'aire toulonnaise, les 26 communes membres viennent d'investir dans 1 000 conteneurs de tri sélectif (200 semi-enterrés, 200 enterrés et 600 aériens). « Les conteneurs enterrés seront plutôt réservés aux lieux prestigieux où l'esthétique prime, poursuit J.-G. Di Giorgio. Les semi-enterrés seront installés sur des places assez vastes et

les conteneurs apparents réservés aux petites communes plus excentrées. Le syndicat finance les conteneurs, mais ce sont les communes qui assument l'enfouissement. » Chaque installation revient entre 12 000 et 15 000 € (dont 40 % pour l'enfouissement). Autre frein à la généralisation de ces conteneurs enterrés : la multiplication des réseaux (électriques, de gaz, d'assainissement...) dans les sous-sols urbains. « Nous sommes dans une phase d'étude des réseaux pour repérer les emplacements stratégiques », explique Michel Karabadjakian, directeur adjoint à la communauté urbaine de Marseille où la politique d'enfouissement n'a pas démarré. « Pour l'heure, on a profité de la requalification de certains quartiers et des travaux qui y étaient faits pour implanter des colonnes à verre ou à journaux. » À ce jour, 4 ou 5 points de collecte seulement seraient opérationnels dans la cité phocéenne. Une trentaine d'autres devraient pointer leur



couvercle d'ici à septembre 2011, date à laquelle débutera un plan d'équipement systématique, cofinancé par la communauté urbaine et le conseil général des Bouches-du-Rhône. Dans les Alpes-Maritimes, des villes comme Antibes ou Juan-les-Pins enfouissent leurs conteneurs depuis 2008. D'autres y viennent, comme les 10 communes de la CARF (communauté d'agglomération de la Riviera française) dans le périmètre de Menton qui ont lancé un appel d'offres ad hoc en 2009. Douze sites sont en cours d'équipement, accueillant chacun trois colonnes enterrées : l'une dédiée aux déchets ordinaires, l'autre au verre, la troisième aux emballages recyclables mélangés aux journaux. Coût total : 270 000 € TTC pour le mobilier, plus 180 000 € de frais d'enfouissement. ■

C. B.